

# Le devenir des bacheliers professionnels

**Sylvie Lemaire**

Bureau des études statistiques sur l'enseignement supérieur  
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

**Les bacheliers professionnels, qui ont connu des parcours qui les différencient sensiblement des autres bacheliers, quittent en majorité le système éducatif après l'obtention de leur baccalauréat, dont la vocation première est de préparer à l'entrée immédiate sur le marché du travail. Mais près de quatre bacheliers professionnels sur dix prolongent leurs études, même si les formations dans lesquelles ils s'inscrivent ne relèvent pas toujours de l'enseignement supérieur. Les poursuites sont particulièrement nombreuses parmi les bacheliers qui ont obtenu une mention ou sont d'origine favorisée, mais la demande est très forte également parmi les bacheliers professionnels d'origine étrangère. La majorité des bacheliers professionnels qui continuent leurs études préparent un BTS, dans près de la moitié des cas avec un contrat d'apprentissage ou de qualification. Mais l'échec est important : deux sur trois des bacheliers professionnels qui s'étaient inscrits dans l'enseignement supérieur sortent du système éducatif sans avoir obtenu de diplôme supérieur au baccalauréat.**

La création du baccalauréat professionnel en 1985 a profondément modifié le paysage du système éducatif français : elle a permis en effet l'alignement de la filière professionnelle sur les autres formations du second cycle des lycées, constituant ainsi une troisième voie d'accès au baccalauréat, un peu plus longue, puisqu'elle s'étend sur quatre ans, mais reprenant les mêmes appellations, avec une seconde professionnelle et une terminale BEP, suivies d'une première et d'une terminale professionnelles. L'organisation pédagogique y est cependant originale, marquée en particulier par la place accordée aux périodes de formation en entreprise, d'une durée de seize à vingt semaines sur deux ans, prises en compte dans l'évaluation finale [1]. 89 900 jeunes ont obtenu un baccalauréat professionnel en 2005, soit 11,5 % des jeunes d'une génération : sur 100 bacheliers, 18 sont lauréats d'une série professionnelle.

Le décret de 1985 créant le baccalauréat professionnel définissait celui-ci avant tout comme « un diplôme national qui atteste d'une qualification professionnelle ». Dix ans plus tard, un nouveau décret, qui porte règlement général du diplôme, lui donne plus explicitement une

double finalité, en indiquant d'abord que « sa possession confère le grade universitaire de bachelier », puis qu'elle « atteste que ses titulaires sont aptes à exercer une activité professionnelle hautement qualifiée ». Le baccalauréat professionnel autorise ainsi, comme tout baccalauréat, la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur : dans quelle mesure les élèves se sont-ils saisis de cette opportunité ? Vers quelles formations se sont-ils dirigés ? Avec quelles difficultés et quel succès ? Le suivi par le ministère de l'Éducation nationale des parcours d'une cohorte d'élèves entrés en sixième en 1989 apporte des éléments de réponse à ces questions : parmi eux, près d'un sur dix a obtenu son baccalauréat dans une série professionnelle<sup>1</sup> et ces 1 810 bacheliers ont tous été interrogés individuellement sur leur devenir.

## NOTE

1. On compte, en 2004, 56 séries professionnelles relevant du domaine de la production et 18 relevant du domaine des services, regroupant des effectifs très inégaux. Sur 100 bacheliers professionnels en 2004, 54 sont dans le secteur des services et 46 dans celui de la production.

## L'ACCÈS AU BACCALURÉAT D'ÉLÈVES DONT LA SCOLARITÉ A ÉTÉ SOUVENT CHAOTIQUE

### Des difficultés apparues dès l'école élémentaire

Les niveaux de diplômes atteints par les élèves du panel diffèrent sensiblement selon leurs caractéristiques, et particulièrement leur profil scolaire à l'entrée au collège [2]. Seul un peu plus d'un sur quatre des élèves parvenus en sixième à douze ans ou plus, ou dont les résultats à l'évaluation en sixième les situaient parmi les élèves les plus faibles<sup>2</sup>,

deviendront bacheliers (tableau 1). Parmi eux, les plus nombreux (respectivement près de 44 % et 43 %) obtiennent leur baccalauréat dans une série professionnelle : c'est leur principale voie d'accès à ce diplôme, tandis que 84,4 % des bacheliers dont les performances à l'entrée au collège les situaient dans le quartile supérieur sont lauréats d'une série générale.

Les jeunes qui accèdent au baccalauréat par la voie professionnelle ont ainsi connu un parcours qui les différencie sensiblement des autres bacheliers (tableau 2). Ils ont souvent redoublé dès l'école élémentaire : 37 % d'entre eux sont arrivés en sixième à douze ans ou plus, situation qui n'est partagée que par moins

de 12 % de l'ensemble des bacheliers. Alors que près de sept sur dix des élèves du panel qui sont devenus bacheliers avaient réalisé aux évaluations de sixième des performances qui les plaçaient dans la première moitié de la cohorte, c'est le cas de moins d'un lauréat sur trois des séries professionnelles ; près de trois sur dix se situaient même parmi les élèves les plus faibles. Leur parcours dans l'enseignement secondaire est ainsi

#### NOTE

2. Les élèves du panel ont été répartis en quatre groupes d'égale importance en fonction de leur niveau moyen global à l'entrée en sixième, calculé à partir des scores obtenus aux épreuves nationales d'évaluation.

**Tableau 1 – Type de baccalauréat obtenu par les élèves du panel selon leurs principales caractéristiques à l'entrée en sixième (en %)**

	Taux d'accès au baccalauréat	Baccalauréat général	Baccalauréat technologique	Baccalauréat professionnel	Total
<b>Âge à l'entrée en sixième</b>					
10 ans	93,2	88,3	9,9	1,8	100,0
11 ans	75,7	63,3	26,3	10,4	100,0
12 ans ou plus	26,6	17,4	38,7	43,9	100,0
<b>Niveau à l'entrée en sixième<sup>1</sup></b>					
Quartile supérieur	93,0	84,4	13,3	2,3	100,0
Troisième quartile	73,0	57,8	30,7	11,5	100,0
Deuxième quartile	51,7	34,1	40,3	25,6	100,0
Quartile inférieur	26,6	18,2	38,9	42,9	100,0
<b>Sexe</b>					
Garçons	56,0	55,6	27,5	16,9	100,0
Filles	69,7	62,3	26,3	11,4	100,0
<b>Origine sociale</b>					
Enseignant	87,2	85,7	11,7	2,6	100,0
Cadre supérieur	84,0	82,4	13,8	3,8	100,0
Profession intermédiaire	74,6	64,4	26,1	9,5	100,0
Agriculteur	67,4	58,1	23,9	18,0	100,0
Employé	56,7	52,1	32,2	15,7	100,0
Artisan, commerçant	57,8	53,1	30,1	16,8	100,0
Ouvrier qualifié	54,3	42,2	35,4	22,4	100,0
Ouvrier non qualifié/inactif	41,1	38,5	36,7	24,8	100,0
<b>Accès des parents au baccalauréat</b>					
Père et/ou mère bachelier	81,5	77,1	17,7	5,2	100,0
Aucun parent bachelier	53,0	44,9	34,3	20,8	100,0

1. Les élèves du panel ont été répartis en quatre groupes d'égale importance en fonction de leur niveau moyen global à l'entrée en sixième, calculé à partir des scores obtenus aux épreuves nationales d'évaluation.

Source : panel 1989 MEN-DEPP

Lecture - 93,2 % des élèves du panel qui étaient entrés en sixième à 10 ans ont eu leur baccalauréat ; 88,2 % d'entre eux l'ont eu dans une série générale, 9,9 % dans une série technologique et 1,8 % dans une série professionnelle.

souvent chaotique : seuls 30 % des bacheliers professionnels ont obtenu leur baccalauréat après une scolarité sans redoublement ni réorientation depuis la sixième. Pour les autres, les difficultés dans l'enseignement secondaire sont apparues le plus souvent dès le début du collège : près d'un bachelier professionnel sur deux

a ainsi redoublé au moins une fois avant de parvenir en classe de troisième. Au total, 22 % des bacheliers professionnels ont accumulé au moins deux ans de retard au cours de leur scolarité secondaire : le baccalauréat professionnel permet ainsi à des élèves, dirigés vers l'enseignement professionnel à la fin du collège ou après

de grandes difficultés en seconde générale ou technologique, de se projeter et de renouer avec la réussite.

## Plus d'un bachelier professionnel sur deux d'origine défavorisée

La comparaison des élèves des voies générales, technologiques et professionnelles du lycée confirme que l'accès au lycée professionnel concerne une population socialement moins favorisée. Les performances inégales réalisées à l'entrée au collège par les élèves selon leur appartenance sociale sont en effet renforcées par des différences de choix d'orientation, en particulier après la classe de troisième. Ainsi, si l'accès à un baccalauréat professionnel des élèves qui ont eu les meilleurs résultats en sixième est toujours très faible, quelle que soit leur origine sociale, les élèves dont les résultats se situaient dans les quartiles intermédiaires obtiennent d'autant plus souvent un baccalauréat professionnel qu'ils sont originaires d'un milieu défavorisé (tableau 3). Ces derniers accèdent quatre fois plus souvent à un baccalauréat professionnel que les élèves d'origine très favorisée lorsqu'ils sont dans le troisième quartile (11,5 % contre 2,7 %).

Ainsi, parmi les enfants d'ouvriers non qualifiés ou inactifs, un bachelier sur quatre est titulaire d'un baccalauréat professionnel, alors qu'on ne compte quasiment pas de bacheliers professionnels parmi les enfants d'enseignants ou de cadres (tableau 1). Plus de la moitié des bacheliers professionnels appartient à un milieu défavorisé (52 %, soit vingt points de plus que l'ensemble des bacheliers). Les titulaires d'une bourse en terminale sont ainsi sensiblement plus nombreux que

**Tableau 2 – Profil des bacheliers professionnels du panel (en %)**

	Bacheliers professionnels	Ensemble bacheliers
<b>Âge à l'entrée en sixième</b>		
11 ans et moins	62,8	88,3
12 ans et plus	37,2	11,7
<b>Niveau à l'entrée en sixième</b>		
Quartile supérieur	6,4	38,3
Troisième quartile	25,9	31,2
Deuxième quartile	39,9	21,6
Quartile inférieur	27,8	8,9
<b>Parcours après la sixième</b>		
Aucun redoublement	30,3	49,9
Un redoublement	47,5	33,2
Deux redoublements ou plus	22,2	16,9
<b>Sexe</b>		
Garçons	54,7	44,7
Filles	45,3	55,3
<b>Origine sociale<sup>1</sup></b>		
Très favorisée	6,4	25,1
Favorisée	14,3	20,8
Moyenne	26,9	22,6
Défavorisée	52,4	31,5
<b>Accès des parents au baccalauréat</b>		
Père et/ou mère bachelier	16,8	44,6
Aucun parent bachelier	83,2	55,4

1. Très favorisée : cadres, chefs d'entreprise, professions libérales, enseignants. Favorisée : professions intermédiaires. Moyenne : agriculteurs, artisans, commerçants, employés. Défavorisée : ouvriers, personnes sans activité professionnelle.

Source : panel 1989 MEN-DEPP

Lecture - 62,8 % des bacheliers professionnels sont entrés en sixième à 11 ans contre 88,3 % pour l'ensemble des bacheliers.

**Tableau 3 – Accès des élèves du panel à un baccalauréat professionnel selon leur niveau à l'entrée en sixième et leur origine sociale (en %)**

	Quartile supérieur <sup>1</sup>	Troisième quartile	Deuxième quartile	Quartile inférieur
Très favorisée <sup>2</sup>	0,7	2,7	7,1	9,6
Favorisée	1,4	7,5	11,4	12,7
Moyenne	3,1	9,4	14,2	10,9
Défavorisée	4,2	11,5	14,8	11,6

1. Voir définition tableau 1.

2. Voir définition tableau 2.

Source : panel 1989 MEN-DEPP

Lecture - 0,7 % des élèves du panel d'origine très favorisée et dont les résultats à l'entrée en sixième les situaient dans le quartile supérieur sont devenus bacheliers professionnels.

dans l'ensemble des bacheliers. Rares enfin sont les bacheliers professionnels dont un des deux parents est lui-même parvenu au baccalauréat : plus

de huit sur dix sont les premiers de leur famille à obtenir ce diplôme.

Les filles, arrivées en moyenne plus jeunes en sixième et avec de

meilleurs acquis scolaires, accèdent moins souvent à un baccalauréat professionnel que les garçons : ces derniers, minoritaires parmi les bacheliers généraux mais aussi technologiques, sont ici majoritaires. On retrouve cependant la même forte différenciation sexuelle dans le choix de spécialités que dans la filière technologique : sept garçons sur dix sont dans les spécialités industrielles, où les filles restent extrêmement rares (8 %), tandis que plus de neuf sur dix d'entre elles sont concentrées dans les spécialités tertiaires, et plus particulièrement dans la spécialité bureautique, option secrétariat, qui rassemble 38 % des bacheliers professionnelles. Les garçons qui ont opté pour une spécialité tertiaire sont, quant à eux, essentiellement présents dans les spécialités du commerce ou de la comptabilité.

**Tableau 4 – Poursuites d'études des bacheliers professionnels à la rentrée suivant l'obtention de leur baccalauréat selon la spécialité de formation (en %)**

	Domaine de la production	Domaine des services	Ensemble
DEUG	2,4	8,7	6,0
STS	18,0	23,3	21,0
Autres formations supérieures	1,4	2,5	2,1
<b>Total poursuites enseignement supérieur<sup>1</sup></b>	<b>21,8</b>	<b>34,5</b>	<b>29,1</b>
Formations professionnelles non supérieures	10,0	6,2	7,8
<b>Total poursuites d'études</b>	<b>31,8</b>	<b>40,7</b>	<b>36,9</b>
Non-poursuite d'études	68,2	59,3	63,1

1. Y compris par alternance.

Source : panel 1989 MEN-DEPP

Lecture - 2,4 % des bacheliers professionnels des spécialités du domaine de la production s'inscrivent en DEUG après leur baccalauréat.

**Tableau 5 – Taux de poursuite d'études des bacheliers professionnels en fonction de leurs principales caractéristiques (en %)**

	Poursuite d'études	Poursuites dans l'enseignement supérieur
<b>Principales spécialités du domaine de la production</b>		
Maintenance des systèmes mécaniques auto	33,6	20,9
Équipements et installations électriques	31,0	21,4
<b>Principales spécialités du domaine des services</b>		
Bureautique, option secrétariat	32,8	28,2
Bureautique, option comptabilité	53,1	49,1
Commerce, vente et représentation	40,1	34,6
<b>Mention</b>		
Très bien ou bien	55,6	50,7
Assez bien	43,4	35,4
Pas de mention	28,8	20,5
<b>Âge au baccalauréat</b>		
19 ans	39,1	29,6
20 ans	37,3	29,4
21 ans et plus	35,7	28,6
<b>Sexe</b>		
Garçons	35,4	25,7
Filles	38,8	33,2
<b>Origine sociale</b>		
Très favorisée ou favorisée	48,1	37,2
Moyenne	33,9	26,5
Défavorisée	34,2	28,0
<b>Accès des parents au baccalauréat</b>		
Père et/ou mère bachelier	48,4	36,2
Aucun parent bachelier	34,6	27,7
<b>Nationalité</b>		
Français	34,8	26,7
Étranger	57,3	52,1

Source : panel 1989 MEN-DEPP

Lecture - 35,4 % des garçons titulaires d'un baccalauréat professionnel poursuivent leurs études ; 25,7 % s'inscrivent dans l'enseignement supérieur.

## PRÈS DE QUATRE BACHELIERS PROFESSIONNELS SUR DIX PROLONGENT LEUR FORMATION

### Des poursuites plus fréquentes parmi les lauréats des spécialités tertiaires

La majorité des lauréats d'un baccalauréat professionnel, dont la finalité première est bien de préparer à l'entrée immédiate sur le marché du travail, arrêtent leurs études : 63 % d'entre eux ne suivent plus aucune formation à la rentrée qui suit l'obtention de leur baccalauréat (tableau 4). La très grande majorité de ceux qui ont interrompu leurs études ne pense pas les reprendre. Un sur cinq envisage cependant de le faire l'année suivante, ou plus tard ; mais dans les

faits, seuls 5 % d'entre eux se réinscriront dans une formation à la rentrée suivante, le plus souvent parce qu'ils ne trouvaient pas de travail.

À la date du 31 octobre, quatre mois après leur baccalauréat, la moitié des bacheliers professionnels en moyenne ont un emploi, même précaire, quatre sur dix (37 %) en cherchant un, et un sur dix fait ou s'apprête à faire son service national, auquel certains sont encore assujettis. Les disparités sont fortes selon les secteurs : les lauréats des spécialités de la production ont en effet plus souvent un emploi que ceux des spécialités des services.

Aussi ces derniers, fortement concurrencés sur le marché du travail, en particulier par les titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS), prolongent-ils en plus grand nombre leur formation (41 % contre 32 %). Mais les écarts sont importants également au sein du domaine tertiaire (*tableau 5*) : les poursuites sont en effet beaucoup plus fréquentes en comptabilité ou dans une moindre mesure en commerce et vente qu'en

secrétariat. Les opportunités en termes de formation sont en effet moins nombreuses dans cette spécialité et la concurrence y est vive avec les bacheliers technologiques de la série « sciences et technologies tertiaires » (STT). Cela explique que la différence entre le taux de poursuite d'études des filles et celui des garçons ne soit pas plus importante : les garçons lauréats d'une série tertiaire viennent de spécialités où les poursuites de formation sont sensiblement plus fréquentes.

Mais les résultats obtenus au baccalauréat exercent également une influence très sensible : seuls 29 % s'inscrivent dans une formation lorsqu'ils n'ont pas eu de mention, alors qu'ils sont 43 % à le faire lorsqu'ils ont eu une mention assez bien, et 56 % lorsqu'il s'agit d'une mention bien ou très bien. Par contre, à la différence des bacheliers technologiques, l'âge auquel les bacheliers professionnels sont parvenus au baccalauréat, ou le nombre d'années passées dans l'enseignement secondaire, ont peu d'effet sur leur poursuite ultérieure :

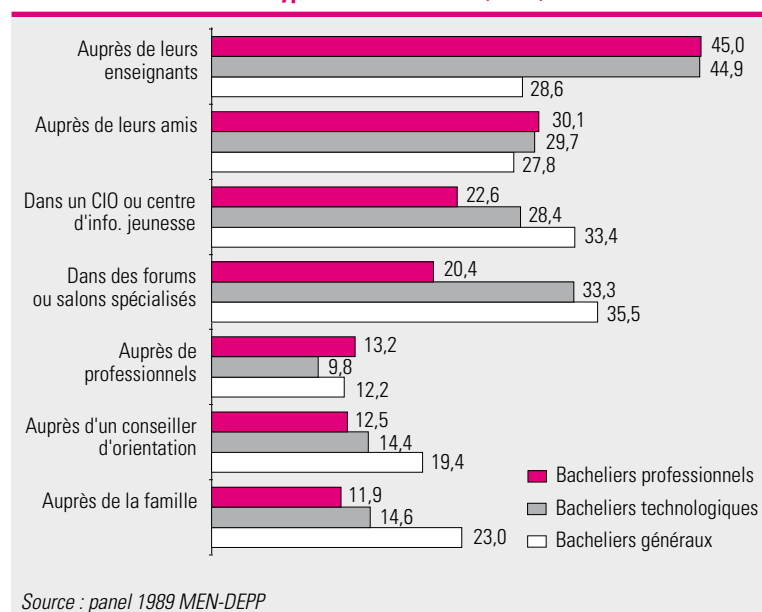
les plus jeunes, souvent les plus motivés par leur discipline professionnelle, n'ont pas tendance à continuer en plus grand nombre leur formation.

En dehors de ces caractéristiques liées à la scolarité, d'autres facteurs interviennent dans la décision des bacheliers professionnels, et en particulier leur origine sociale : un jeune issu d'un milieu favorisé, ou dont au moins un des parents a déjà eu accès au baccalauréat, prolonge plus fréquemment ses études. Ainsi, si près d'un bachelier professionnel sur deux dont le père est cadre ou appartient aux professions intermédiaires s'inscrit dans une formation après son baccalauréat, ce n'est le cas que d'un peu plus d'un enfant d'ouvrier ou d'employé sur trois. Mais c'est la nationalité qui crée les écarts les plus importants : 57 % des bacheliers professionnels d'origine étrangère, pourtant massivement d'origine défavorisée, poursuivent après l'obtention de leur baccalauréat.

## Une poursuite d'études sur trois par alternance

Où ces jeunes s'informent-ils pour choisir leur orientation ? Issus le plus souvent des catégories sociales les moins favorisées et peu encouragés dans leur démarche, voire tout à fait dissuadés, ils sont largement laissés à leurs propres ressources pour construire leur parcours. À la différence des bacheliers technologiques, et surtout généraux, ils fréquentent peu les centres d'information et d'orientation, de même que les forums et salons spécialisés : seul un bachelier professionnel sur cinq inscrit dans une formation dit les avoir utilisés (*graphique 1*). Comme pour les bacheliers technologiques, les

**Graphique 1 – Moyens d'information utilisés par les bacheliers pour choisir leur orientation selon leur type de baccalauréat (en %)**



enseignants constituent des interlocuteurs privilégiés [3]. Leur famille, souvent peu au fait des différentes filières de l'enseignement supérieur, ne peut en effet être que d'un faible recours et ils ont très peu rencontré de conseillers d'orientation ; le bouche-à-oreille, d'une fiabilité incertaine, tient par contre une place très importante, puisque les « copains » constituent leur deuxième source d'information.

Si 37 % des bacheliers professionnels poursuivent leurs études après leur baccalauréat, tous n'entreprennent pas des études supérieures (tableau 4). Un certain nombre (8 %) s'inscrivent en effet dans des formations, dites de niveau IV supérieur, d'une durée d'un an en général, qui leur permet d'acquérir une spécialisation professionnelle, comme les mentions complémentaires ou les formations complémentaires d'initiative locale. Ils se sont souvent informés auprès des professionnels du métier qu'ils envisagent pour choisir leur orientation. Ces formations sont parfois proposées dans leur établissement de terminale : les bacheliers professionnels inscrits dans ces formations sont les plus nombreux à poursuivre leurs études dans le même établissement. Ce sont en majorité des bacheliers des séries industrielles : un sur dix

s'inscrit dans une telle formation après son baccalauréat.

Ainsi, seuls trois bacheliers professionnels sur dix s'inscrivent dans l'enseignement supérieur. La grande majorité s'orientent vers des formations qui débouchent sur un BTS : un bachelier professionnel sur cinq s'inscrit dans une section de techniciens supérieurs (STS) à la rentrée qui suit son baccalauréat, pour les deux tiers dans une spécialité du domaine des services. Le recrutement des bacheliers professionnels en STS est d'une grande sélectivité : une étude sur la poursuite d'études des bacheliers professionnels en Île-de-France, réalisée à partir du dispositif Ravel de recueil des vœux des élèves, montre le décalage qui existe entre ces vœux et la réalité des inscriptions à la rentrée suivante : un bachelier du domaine de la production sur trois qui en ont émis le souhait, intègre une STS à la rentrée suivante, et seulement un peu plus d'un lauréat du domaine des services sur quatre [4]. Ainsi seuls les bacheliers ayant d'excellents résultats peuvent espérer être admis en STS : deux bacheliers professionnels sur trois inscrits en STS ont eu une mention, alors que ce n'est le cas que d'un bachelier technologique sur trois et de moins d'un bachelier général sur cinq inscrits dans cette filière.

De fait, seulement quatre sur dix des bacheliers professionnels qui préparent un BTS sont accueillis dans un lycée public, 15 % étant scolarisés dans un établissement privé. Les autres, soit 46 % des inscrits, préparent leur BTS avec un contrat d'apprentissage ou plus souvent de qualification (tableau 6). L'alternance est surtout fréquente dans les STS relevant du domaine des services où plus d'un bachelier professionnel sur deux suit sa formation par cette voie, tandis que deux bacheliers professionnels sur trois préparant un BTS du domaine de la production sont accueillis dans des lycées.

Au total, un bachelier professionnel sur trois qui poursuit ses études a choisi la voie de l'alternance. Cette part importante peut être dans certains cas une réponse aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour être admis en STS. Mais elle s'explique également par l'expérience de la formation en entreprise qu'ils ont acquise pendant les stages réalisés au cours de leur scolarité. Si la recherche d'une entreprise d'accueil est toujours difficile, les entreprises marquent souvent une préférence pour les bacheliers professionnels qui, du fait de leur pratique professionnelle, leur paraissent plus directement opérationnels. Enfin, l'alternance répond également à l'attrait financier de ce mode de formation, pour des bacheliers souvent plus âgés et qui appartiennent majoritairement à des catégories défavorisées : un peu moins de la moitié seulement des bacheliers professionnels qui poursuivent leurs études reçoivent encore une aide matérielle ou financière de leurs parents, alors que c'est le cas pour près de 80 % de l'ensemble des bacheliers.

**Tableau 6 – Part de l'alternance dans les poursuites d'études des bacheliers professionnels ( en % )**

	Voie scolaire	Apprentissage	Contrat de qualification
<b>STS</b>	<b>53,8</b>	<b>18,0</b>	<b>28,2</b>
dont : STS production	64,8	25,4	9,8
dont : STS services	48,1	14,4	37,5
<b>Ensemble des formations</b>	<b>66,5</b>	<b>13,3</b>	<b>20,2</b>

Source : panel 1989 MEN-DEPP

Lecture - 53,8 % des bacheliers professionnels qui préparent un BTS après leur baccalauréat le font par la voie scolaire.

## L'inscription à l'université comme solution d'attente

L'accès des bacheliers professionnels aux instituts universitaires de technologie (IUT) étant très exceptionnel, ceux qui ne sont pas en STS se retrouvent essentiellement dans les filières générales de l'université (tableau 4). Il s'agit le plus souvent de bacheliers professionnels tertiaires : près d'un sur dix (9 %) s'inscrit en DEUG, essentiellement dans les spécialités AES, sciences humaines, droit

ou langues, filières dont le contenu pédagogique leur semble se rapprocher le plus de leur cursus antérieur. En réalité, l'idée qu'ils s'en font est approximative car ils manquent de repères, et rares sont dans les faits ceux qui s'étaient vraiment informés sur le contenu exact des études universitaires avant de s'y inscrire [5].

La moitié de ceux qui sont en DEUG déclarent qu'ils voulaient en réalité faire autre chose, en particulier un BTS, et sont là faute d'avoir pu accéder à la formation qu'ils souhaitent, soit parce que leur candidature

n'a pas été retenue, soit qu'ils n'ont pas trouvé d'entreprise d'accueil pour une formation en alternance. C'est en particulier le cas des bacheliers professionnels d'origine étrangère : très nombreux à s'inscrire à l'université, puisqu'au total un bachelier professionnel sur quatre d'origine étrangère se retrouve en DEUG à la rentrée suivante, ils sont également les plus nombreux à ne pas être dans la filière de leur choix. L'entrée des bacheliers professionnels à l'université ne représente souvent pour eux qu'une solution d'attente avant d'obtenir l'accès au cursus souhaité, ou une façon de retarder l'échéance de l'entrée sur le marché du travail. Mais elle correspond également en partie à la recherche d'une dimension culturelle plus importante : la poursuite d'études à l'université est parfois fortement valorisée chez des jeunes ayant le sentiment d'avoir été exclus à un moment donné des filières de l'enseignement général et qui souhaitent bénéficier de la dignité sociale du statut d'étudiant [6].

### La forte demande de poursuite d'études des bacheliers professionnels d'origine étrangère

L'analyse « toutes choses égales par ailleurs » confirme l'importance de la nationalité d'origine des bacheliers professionnels sur leur inscription dans l'enseignement supérieur (tableau 7). Leur profil scolaire a certes un effet très significatif sur leur poursuite d'études : à caractéristiques constantes, un bachelier professionnel qui a obtenu son baccalauréat avec une mention a une probabilité beaucoup plus élevée d'accéder à

**Tableau 7 – Impact des différentes caractéristiques des bacheliers professionnels sur leur poursuite d'études dans l'enseignement supérieur**

Modalité de référence	Modalités actives	Coef.
Sexe	Garçon	réf.
	Fille	ns
PCS de la personne responsable du ménage <sup>1</sup>	Milieu favorisé	ns
	Milieu moyen	réf.
	Milieu défavorisé	ns
Diplôme le plus élevé des parents	Aucun parent bachelier	réf.
	Au moins un parent bachelier	0,37*
Nationalité	Français	réf.
	Étranger	1,31***
Boursier en terminale	Non	réf.
	Oui	ns
Taille de la commune d'implantation de l'établissement de terminale	< 20 000 hab.	ns
	20 000 à 200 000 hab.	ns
	200 000 à 2 millions hab.	réf.
	Île-de-France	0,75***
Type d'établissement en terminale	Public	réf.
	Privé	0,32*
Série de baccalauréat	Spécialité des services	réf.
	Spécialité industrielle	-0,56***
Âge au baccalauréat	19 ans ou moins	réf.
	20 ans	ns
	21 ans ou plus	ns
Mention au baccalauréat	Pas de mention	réf.
	Mention	0,86***
Situation familiale à la rentrée suivant le baccalauréat	Célibataire	réf.
	Marié ou vivant en couple	-1,37***
Taux de chômage des moins de 25 ans au premier semestre de l'année du baccalauréat	En baisse	réf.
	Élevé (> 25 %)	-0,53**
	Faible (< 20 %)	ns

\*\*\* significatif à 0,001 ; \*\* significatif à 0,01 ; \* significatif à 0,05. ns : non significatif.

1. Favorisé : cadres, chefs d'entreprise, professions libérales, enseignants, professions intermédiaires. Moyen : agriculteurs, artisans, commerçants, employés. Défavorisé : ouvriers, inactifs.

Source : panel 1989 MEN-DEPP

Lecture - À situations scolaire et sociale comparables, un bachelier professionnel d'origine étrangère s'inscrit plus souvent dans l'enseignement supérieur qu'un bachelier professionnel français d'origine puisque le coefficient estimé est positif et hautement significatif ( $p < 0,01$ ).

l'enseignement supérieur qu'un bachelier qui n'a pas eu de mention ; de même, le fait d'être lauréat d'une spécialité du domaine des services rend les poursuites d'études plus fréquentes, tandis que l'âge d'obtention du baccalauréat n'a aucun effet.

Néanmoins, toutes choses égales par ailleurs, un bachelier professionnel issu de l'immigration s'engagera toujours plus souvent dans des études supérieures qu'un bachelier professionnel français d'origine, en raison sans doute d'une plus grande difficulté d'accès au marché du travail, mais également d'une ambition scolaire plus élevée. C'est même la seule caractéristique sociodémographique qui influence de façon importante la poursuite d'études, tandis que ni le sexe, ni l'appartenance sociale, ni le fait d'avoir une bourse en terminale qui constitue une indication des revenus de la famille, ne jouent un rôle ; seul le fait d'avoir un de ses parents bachelier accroît légèrement la probabilité d'une poursuite d'études.

D'autres facteurs liés à l'environnement du nouveau bachelier ne sont pas sans effet, en particulier son environnement scolaire lorsqu'il était en terminale : ainsi, à caractéristiques comparables, le fait d'être scolarisé en Île-de-France, où l'offre de formation dans l'enseignement supérieur est plus étendue et le gisement d'entreprises d'accueil pour une formation en alternance plus large, favorise la poursuite d'études. Mais le contexte d'emploi a également un effet significatif : toutes choses égales par ailleurs, les bacheliers parvenus au baccalauréat alors que le taux de chômage était le plus élevé ont tendance à moins poursuivre leurs études, à l'inverse de ce qui pourrait être attendu. Peut-être un tel contexte renforce-t-il la concurrence subie par les bacheliers professionnels à l'entrée en STS et limite-t-il également les possibilités de recrutements en alternance.

Enfin, toutes choses égales par ailleurs, c'est le fait de vivre en couple à la rentrée suivant l'obtention du bac-

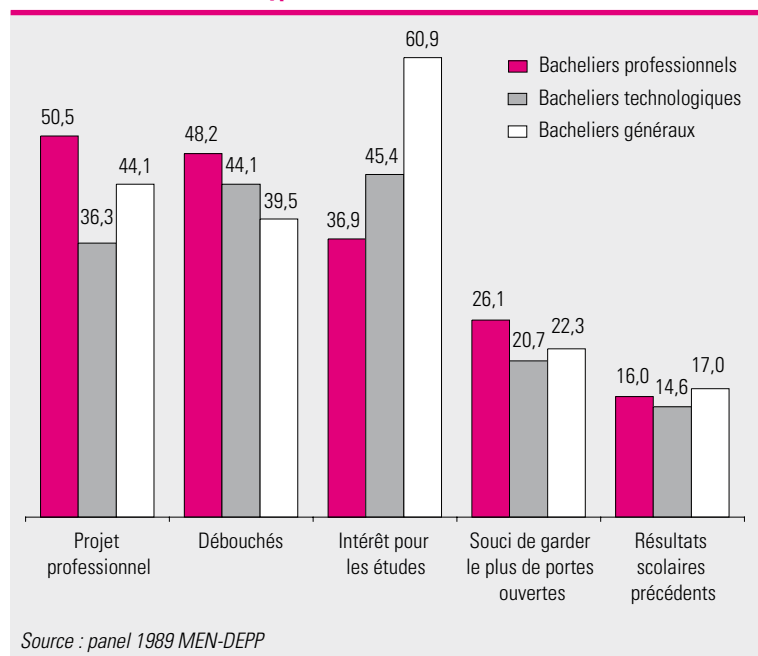
calauréat, et donc la nécessité d'avoir des revenus, qui réduit le plus fortement la probabilité d'une inscription dans l'enseignement supérieur.

## Le projet professionnel, principale motivation de la poursuite d'études des bacheliers professionnels

À la différence de l'ensemble des bacheliers, l'intérêt pour le contenu des études n'est pas la motivation principale des bacheliers professionnels à poursuivre des études, quelle que soit la formation dans laquelle ils s'inscrivent : seuls 37 % la citent contre 45 % des bacheliers technologiques et 61 % des bacheliers généraux (*graphique 2*). C'est leur projet professionnel qui est la raison la plus souvent avancée par les bacheliers professionnels pour expliquer le choix de leur formation : 51 % la mettent en avant, tandis que les bacheliers technologiques ne sont que 36 % dans ce cas. Les bacheliers professionnels qui poursuivent savent d'ailleurs plus souvent ce qu'ils veulent faire que ceux qui quittent le système éducatif (64 % contre 55 %) : leur poursuite d'études paraît ainsi s'inscrire dans une démarche de construction de leur projet professionnel. C'est particulièrement le cas de ceux qui s'inscrivent dans une formation professionnelle non supérieure, dont plus de trois sur quatre ont un projet ; ils sont d'ailleurs également les plus optimistes quant à leur avenir professionnel.

Les débouchés attendus du diplôme auquel leur filière mène sont une motivation presque aussi forte (48 %), citée même par 57 % des inscrits en STS dont c'est la motivation la plus importante. Mais les bacheliers inscrits

**Graphique 2 – Principales motivations de la poursuite d'études des bacheliers selon leur type de baccalauréat (en %)**



en STS tertiaires se montrent sensiblement moins confiants quant à ces débouchés que les bacheliers inscrits en STS production, beaucoup plus optimistes en ce qui concerne leur avenir professionnel (74 % contre 56 %).

Les bacheliers professionnels qui se retrouvent en DEUG sont dans une situation particulière : ni leur projet professionnel, ni l'attrait pour les débouchés de la filière ne constituent pour eux des motivations importantes. S'ils se sont inscrits en DEUG, c'est avant tout parce qu'ils avaient « envie d'aller à l'université » (45 % des inscrits), plus que par intérêt pour le contenu des études. « Le souci de se laisser le plus de portes ouvertes », qui traduit bien leur position d'attente, joue également un rôle non négligeable. Mais ils sont également les plus pessimistes quant à leur avenir professionnel.

À la différence des bacheliers technologiques, la durée des études et la proximité du lieu de formation tiennent une place limitée dans les motivations des bacheliers professionnels. Ils se projettent très majoritairement dans des études courtes : 71 % de ceux qui poursuivent veulent s'arrêter à bac + 2, 15 % envisageant cependant de poursuivre jusqu'à bac + 4 ou plus.

## UN BACHELIER PROFESSIONNEL SUR DIX DIPLÔMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### 38 % de diplômés parmi les bacheliers professionnels qui s'étaient inscrits en STS

Trois sur dix des bacheliers professionnels qui continuent leurs études après leur baccalauréat, arrêtent au bout d'un an (*tableau 8*). La principale raison qu'ils avancent pour cette interruption d'études, c'est qu'« ils voulaient ou devaient travailler », ou encore que « la formation qu'ils suivaient était achevée », situation des élèves qui s'étaient inscrits dans des formations d'une durée d'un an. Le fait qu'ils n'avaient pas des résultats suffisants pour continuer est très rarement évoqué.

Les bacheliers professionnels qui s'étaient inscrits en STS sont les plus nombreux à continuer dans la même voie. Interrogés au cours de la première année sur les études qu'ils suivent, ils se montrent satisfaits de leur formation : souvent directement renseignés par leurs enseignants, ils

avaient été bien informés, particulièrement sur le contenu de l'enseignement (77 %) et sur la continuité entre leur baccalauréat et les études qu'ils suivent (74 %). À propos du déroulement de la formation elle-même, les opinions sont largement positives : huit inscrits en STS sur dix se disent très ou assez satisfaits du contenu des études ou des contacts qu'ils peuvent avoir avec les autres étudiants, sept sur dix le sont du suivi et de l'encadrement. 83 % des bacheliers professionnels inscrits en STS poursuivent l'année suivante. Les autres abandonnent le plus souvent leurs études et entrent dans la vie active, les réorientations étant très rares.

Leur réussite au diplôme est cependant faible : seuls 38 % des bacheliers professionnels qui s'étaient inscrits en STS après leur baccalauréat obtiennent leur BTS, avec une meilleure réussite dans les spécialités industrielles que dans les spécialités tertiaires (46 % contre 34 %), où les bacheliers professionnels sont davantage handicapés par leurs lacunes en enseignement général. Ceux qui ont préparé leur diplôme par la voie scolaire l'obtiennent plus souvent que ceux qui l'ont préparé par alternance (45 % contre 30 %), les taux de réussite les plus élevés étant atteints par ceux qui étaient scolarisés dans un établissement public. En effet, les contraintes de l'alternance sont importantes, avec la nécessité de s'adapter à un rythme de travail soutenu et de voir généralement réduit le temps de formation en enseignement général. De plus, certains ne vont pas jusqu'au bout de leur formation et abandonnent avant l'examen, ayant l'opportunité d'être recrutés sur un contrat de travail à temps plein.

**Tableau 8 – Devenir au bout d'un an des bacheliers professionnels selon leur orientation après le baccalauréat**

	Poursuite dans la même voie	Réorientation dans une autre filière	Interruption d'études
DEUG	37,4	21,5	41,1
STS	82,5	4,1	13,4
Autres formations supérieures	61,7	35,1	3,2
Formations professionnelles non supérieures	17,0	14,0	69,0
<b>Ensemble des bacheliers professionnels ayant poursuivi</b>	<b>60,5</b>	<b>10,6</b>	<b>28,9</b>

Source : panel 1989 MEN-DEPP

Lecture - 37,4 % des bacheliers professionnels qui s'étaient inscrits en DEUG poursuivent en DEUG l'année suivante.

## Un échec massif en DEUG

Les bacheliers professionnels qui étaient entrés à l'université se retrouvent en grande difficulté : le contenu de leur baccalauréat ne dispense pas en effet l'apprentissage des méthodes indispensables pour suivre un enseignement universitaire [6]. Ainsi, plus de six sur dix des bacheliers professionnels qui s'étaient inscrits en DEUG n'y passent qu'une année, voire seulement quelques semaines. Quatre sur dix interrompent complètement leurs études et parmi ceux qui continuent en DEUG, les trois quarts redoublent la première année. Le bilan que font les bacheliers professionnels de cette année à l'université est en effet plutôt négatif : l'insatisfaction est grande en particulier sur le suivi et l'encadrement dans leur formation, dont plus de six sur dix d'entre eux se plaignent. Mais ils se disent surtout peu, voire pas du tout satisfaits de l'information qu'ils avaient reçue sur cette filière, tant sur l'organisation de l'enseignement que sur les taux de réussite aux examens, ou sur la continuité entre leur bac et les études en DEUG. Plus de neuf sur dix des bacheliers professionnels inscrits à l'université après leur baccalauréat sortiront sans diplôme de l'enseignement supérieur. Cet échec massif, qui a fait l'objet de nombreuses analyses, a des causes multiples

qui s'apparentent à celles de l'échec des bacheliers technologiques ; elles tiennent à un décalage, plus grand encore dans leur cas, entre leur bagage antérieur et celui requis par la culture universitaire, à leur absence totale de repères dans cet univers, ainsi qu'à leurs difficultés d'acculturation ou de socialisation à la vie étudiante.

La grande majorité des bacheliers professionnels diplômés du supérieur sont ainsi lauréats d'un BTS, qu'ils soient entrés en STS après leur baccalauréat ou qu'ils aient rejoint cette filière après un passage par une autre formation : c'est en effet en STS que la poursuite d'études des bacheliers professionnels est la plus appropriée. Aussi, des mesures ont été prises afin que les titulaires d'un baccalauréat professionnel qui le souhaitent puissent être admis dans une section de technicien supérieur de l'enseignement public lorsqu'ils ont obtenu une mention bien ou très bien au baccalauréat professionnel dont le champ professionnel correspond à celui de la section de technicien supérieur demandée. Il reste la difficulté de la formation elle-même, à laquelle sont confrontés des bacheliers qui, souvent, étaient de très bons élèves dans leur filière, et se trouvent parfois déroutés par le niveau d'exigence théorique qu'elle présente.

Au total, cinq ans après l'obtention de leur baccalauréat, 15 % des

bacheliers professionnels obtiennent un autre diplôme que leur baccalauréat, mais seul un bachelier professionnel sur dix est lauréat d'un diplôme du supérieur (tableau 9) : les deux tiers de ceux qui se sont engagés dans des études supérieures abandonnent en effet sans avoir eu de diplôme. Ce bilan doit cependant être apprécié en gardant en mémoire que la voie professionnelle du baccalauréat n'a pas pour objectif premier de préparer à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

La question de la poursuite d'études des bacheliers professionnels se pose donc d'autant plus que le risque d'échec au diplôme est important et que l'insertion est plus difficile dans ce cas que si l'entrée sur le marché du travail a lieu immédiatement à l'issue du baccalauréat [7]. En effet, selon une étude du CEREQ, les taux d'emploi à trois ans des bacheliers professionnels poursuivant leurs études ne sont en effet plus élevés que lorsque les études aboutissent à un diplôme, à la différence des bacheliers technologiques dont les taux d'emploi sont toujours plus élevés en cas de poursuite d'études, que cette poursuite soit ou non sanctionnée par un diplôme.

**Tableau 9 – Taux d'accès des bacheliers professionnels à un diplôme après leur baccalauréat (en %)**

	Ensemble bacheliers professionnels		Bacheliers professionnels qui ont poursuivi leur formation		Seuls bacheliers inscrits dans le supérieur
	Ensemble diplômés	Dont : diplômés du supérieur	Ensemble diplômés	Dont : diplômés du supérieur	Diplômés
Séries industrielles	15,1	10,3	45,3	30,9	43,9
Séries des services	14,6	10,5	33,3	23,9	28,5
<b>Ensemble bacheliers professionnels</b>	<b>14,8</b>	<b>10,4</b>	<b>37,6</b>	<b>26,4</b>	<b>33,4</b>

Source : panel 1989 MEN-DEPP

Lecture - 15,1 % des bacheliers professionnels des spécialités industrielles ont obtenu un diplôme après leur baccalauréat et 10,3 % ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. Parmi les seuls bacheliers des séries industrielles qui s'étaient inscrits dans l'enseignement supérieur, 43,9 % sont sortis diplômés.

**À LIRE**

- [1] **Solaux G.**, « Le baccalauréat professionnel et son curriculum », *Formation Emploi* n° 49, CEREQ, 1995.
- [2] **Caille J.-P., Lemaire S.**, « Que sont devenus les élèves entrés en sixième en 1989 ? », *Données sociales*, INSEE, 2002.
- [3] **Lemaire S.**, « Les bacheliers technologiques dans l'enseignement supérieur », *Éducation & formations*, MEN-DEP, n° 67, mars 2004.
- [4] **Coutellier F.**, « Les poursuites d'études des bacheliers professionnels en Île-de-France », *CPC Documents*, n° 2004/2, MEN, 2004.
- [5] **Beaud S., Pialoux M.**, « L'entrée des "bacs pros" à l'université, une quête de réparation sociale », *CPC Documents*, n° 2002/8, MEN, 2002.
- [6] **Beaud S., Pialoux M.**, « Les "bacs pros" à l'université. Récit d'une impasse », *Revue française de pédagogie*, n° 136, juillet-septembre 2001.
- [7] **Moulet S.**, « Après le bac professionnel ou technologique : la poursuite d'études jusqu'à bac + 2 et sa rentabilité salariale en début de vie active », *Économie et statistique*, n° 388-389, 2005.